

Tenir les géants du tabac à l'écart de la santé publique



Légende : L'infiltration de l'industrie du tabac dans les réunions de la CCLAT grâce à des badges destinés au « public » a contraint les Parties d'exclure le public des dernières réunions, notamment de la COP5 (en photo), de la COP6 et de la COP7.

Les Parties devraient veiller à protéger les COP

LES GÉANTS DU TABAC CONSTITUENT LA PLUS GRANDE MENACE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CCLAT

Les Parties ont réalisé de réelles avancées dans la mise en œuvre des mesures de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) destinées à sauver des vies. Bon nombre de ces avancées découlent des décisions adoptées dans le cadre des sessions de la Conférence des Parties (COP).

Il ressort pourtant d'un faisceau de preuves toujours plus nombreuses, parmi lesquelles une vaste enquête menée par Reuters,¹ que l'industrie du tabac et ses groupes-écrans s'immiscent dans ces réunions. Selon des documents internes de l'industrie, des² revues médicales,³ des publications de l'industrie⁴ et un témoignage de lanceur d'alerte,⁵ les représentants de l'industrie manipulent, intimident et exercent des pressions sur les délégués présents et en profitent pour réunir des informations sur les propositions de politiques. Leur objectif ultime est de recueillir les informations dont ils ont besoin pour élaborer des stratégies destinées à saper les progrès accomplis en faveur de la mise en œuvre du traité.

Pour réussir à s'immiscer dans les débats de la COP, les

représentants de l'industrie du tabac utilisent de tactiques bien huilées telles que de 1) se parer de badges destinés au public, 2) d'influencer la composition des délégations afin d'inclure davantage de membres favorables aux intérêts de l'industrie et 3) se procurer des badges destinés aux médias.

À l'occasion de la COP8, les Parties devraient adopter une politique globale destinée à colmater toutes les failles qui permettent actuellement à l'industrie du tabac et à ses affiliés d'infiltrer ces réunions importantes. Ce faisant, la COP agira en conformité avec les dispositions et les recommandations de l'article 5.3 de la CCLAT et des directives pour son application, interdisant toute ingérence de l'industrie du tabac en matière d'élaboration des politiques.

COMMENT L'INDUSTRIE A INFILTRÉ LES DÉLÉGATIONS.

À la COP7, des représentants de Philip Morris International avaient reçu dans leur hôtel et en secret, à seulement une heure du lieu de réunion, des délégations officielles comme celle du gouvernement du Vietnam ainsi que d'autres Parties.⁶ Et en 2015, un employé de British American Tobacco (BAT) devenu lanceur d'alerte a révélé au grand jour des preuves montrant comment BAT avait corrompu des délégués du Rwanda, du Burundi et des Comores à la CCLAT.⁷

COMMENT L'INDUSTRIE BOULEVERSE LA PARTICIPATION DU PUBLIC.

Dans le cadre du troisième cycle de négociations en vue de l'adoption du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac en 2009, des intervenants de la société civile ont découvert que des représentants de BAT, Japan Tobacco International, Philip Morris International et Imperial Tobacco suivaient les négociations depuis la tribune réservée au public. En effet, 23 des 28 personnes ayant accepté de s'identifier dans cette tribune surplombant la salle de négociations étaient des membres du personnel de l'industrie du tabac.⁸ De ce fait, et pour d'autres actes d'ingérence, les Parties ont été contraintes d'exclure le public lors des cinquième, sixième et septième sessions de la COP ainsi que lors des dernières négociations tenues en vue de l'adoption du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac.

RECOMMANDATIONS

1. L'industrie du tabac ne devrait plus être autorisée à utiliser les badges destinés au public. Les gouvernements devraient veiller à ce que les COP soient organisées conformément à l'article 5.3 et colmater cette faille. Ce faisant, l'industrie sera écartée des négociations tout en maintenant un processus ouvert aux membres des médias, s'inscrivant dans la droite ligne des directives de la CCLAT. Les personnes représentant véritablement le public ont la possibilité d'assister aux négociations si elles sont porteuses d'un badge « ONG dotée du statut d'observateur » .
2. Dans le Règlement intérieur, le statut par défaut des réunions des organes subsidiaires devrait être modifié de « publiques » à « ouvertes » de manière à ce qu'il reflète la pratique actuelle. Cela permettra au Secrétariat, aux Parties, aux organisations intergouvernementales et aux ONG accréditées en qualité d'observateurs d'assister aux réunions des commissions.
3. Tous les participants accrédités aux négociations de la CCLAT (observateurs, organisations

internationales, médias et délégués des gouvernements) devraient remettre un formulaire de déclaration d'intérêts dans le but de garantir qu'ils n'entretiennent aucun lien avec l'industrie du tabac.

POURQUOI LES GOUVERNEMENTS DOIVENT-ILS COLMATER LA FAILLE ?

Les Parties s'opposent à ce que les géants du tabac manipulent l'engagement de transparence de l'Organisation mondiale de la santé à leur avantage. Plusieurs solutions audacieuses se présentent, qui permettraient à la fois de préserver l'intégrité des débats et de se protéger contre l'ingérence de l'industrie du tabac.

L'adoption des amendements au Règlement intérieur recommandés pourrait résoudre ce problème une fois pour toutes.

1. Afin de rationaliser l'examen des demandes :
Le Secrétariat a déjà mis en place des procédures pour l'examen des demandes d'accréditation des ONG en qualité d'observateurs. Et les ONG possèdent elles-mêmes leurs propres procédures de sélection interne visant à empêcher les représentants de l'industrie du tabac d'assister aux sessions de la COP en tant que membres de leurs délégations. Cela reviendrait à confier la mission de sélection aux ONG dotées du statut d'observateur qui pourraient disposer de davantage de capacités pour ce faire.
2. Pour distinguer les membres du public de bonne foi des représentants de l'industrie du tabac :
Dans les faits, quasiment rien n'indique que plus d'une poignée de membres du public de bonne foi assistent aux débats de la COP ou les observent. Il s'agit généralement d'amis ou de membres de la famille des délégués ou d'universitaires. Il serait relativement simple pour ces parties intéressées de déposer une demande via les ONG accréditées en qualité d'observateurs ou par d'autres moyens tels que les délégations à l'avance de la COP.

ENDNOTES

- 1 <https://www.reuters.com/investigates/special-report/pmi-who-fctc/>
- 2 http://www.jcicinternational.com/wordpress/wp-content/uploads/2012/07/LIFTING_THE_LID-October2012.pdf
- 3 <http://tobaccocontrol.bmj.com/content/early/2012/05/26/tobaccocontrol-2011-050222>. résumé
- 4 A Cop Too Far? Janvier 2013. Tobacco Reporter.

- 5 The Secret Bribes of Big Tobacco paper trail - <http://www.bbc.com/news/business-34944702>
- 6 <https://www.reuters.com/investigates/special-report/pmi-who-fctc/>
- 7 The Secret Bribes of Big Tobacco paper trail - <http://www.bbc.com/news/business-34944702>
- 8 https://www.stopcorporateabuse.org/sites/default/files/resources/smokescreen-for-smug-gling_0.pdf